

RELEVE DE DECISIONS

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2011

11/79 Ravalement de façades – Attribution de prime

Par délibérations n° 97/65 du 24 mars 1997, 00/751 du 9 octobre 2000 et 09/57 du 12 mai 2009, il a été décidé l'institution d'une aide à la restauration de façades sur l'ensemble du territoire de la commune d'HELLEMMES.

Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une prime à deux Hellemmois.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

11/80 Versement d'une subvention exceptionnelle au Tennis Club Hellemmois

Le Tennis Club Hellemmois a pris en charge, dans le cadre de la Fédération Française de Tennis, Monsieur Alexandre DORCHIES âgé de 7 ans, détecté comme potentiel régional. Le programme inhérent à son suivi est déterminé par la ligue de tennis pour une année. Les frais des cours collectifs et individuels sont pris en charge par le Tennis Club Hellemmois.

En cohérence avec sa politique sportive et associative, la Commune souhaite apporter son soutien financier au club pour que ce jeune Hellemmois puisse continuer dans sa progression.

Il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une subvention de 200 € à cette association.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

11/81 Versement d'une subvention à l'Association Sportive Hellemmoise - Handi

L'Association Sportive Hellemmoise – Handi a pour objectif de permettre au public handicapé, quel que soit son handicap, de pratiquer une activité sportive collective adaptée, en loisir ou en compétition.

En cohérence avec sa politique sportive et associative, la Commune souhaite apporter son soutien financier au club afin qu'il puisse développer ses activités.

C'est pourquoi il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une subvention de 240 € à cette association.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

11/82 Versement d'une subvention exceptionnelle aux Ballets Aquatiques Hellemmois

Les Championnats de France Espoirs de Ballets Aquatiques se sont déroulés du 15 au 19 juin 2011, à BOURG en BRESSE.

Le duo Apolline SION et Céline LHEUREUX, issu des Ballets Aquatiques Hellemmois, a terminé Vice champion de France Espoir. De plus, Mademoiselle Apolline SION a terminé troisième en solo et a reçu la médaille de bronze.

En cohérence avec sa politique sportive et associative, la Commune souhaite apporter son soutien financier au club notamment pour les déplacements qu'engendrent les résultats précités.

C'est pourquoi il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une subvention de 150 € à cette association.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

11/83 Versement d'une subvention exceptionnelle à « l'ATELIER 4 »

Cette année, « l'ATELIER 4 » en partenariat avec la Commune d'HELLEMMES, a participé au premier rallye vélo le dimanche 5 juin 2011 et s'est engagé à apporter son aide pour le rallye 2012. Les participants ont été reçus par les bénévoles de l'association. Conseils, aide à la réalisation, matériels dont des peintures, feutres, cartons, paillettes, supports et autres ont été mis à la disposition de chaque cycliste pour créer la décoration de son choix.

La Commune souhaite apporter son soutien financier pour le remboursement des matériels utilisés et la prévision des achats à effectuer pour la prochaine édition qui se déroulera le 1^{er} avril 2012.

En conséquence, il est demandé au Conseil Communal d'autoriser le versement d'une subvention de 300 € à cette association.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

11/84 Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial – Présentation du Bilan Energie 2010 et Engagement dans la démarche Cit'ergie

Conformément à l'engagement pris lors de l'adoption du Plan Climat en décembre 2008, la commune présente le bilan et les perspectives des actions menées pour économiser l'énergie, développer les énergies renouvelables et mobiliser les habitants.

Ce bilan indique que les efforts entrepris par la commune sont à maintenir en accentuant tout particulièrement sur les usages, responsables d'une grande partie des consommations d'électricité en hausse.

Cette évolution se fera grâce aux dispositifs, engagements et actions existants, à l'engagement dans la démarche Cit'ergie proposée et financées par l'ADEME, à l'articulation avec les échelles territoriales et la mutualisation des outils comme le bilan des gaz à effet de serre et à la concertation citoyenne. Au-delà des aspects réglementaires, il s'agit d'écrire une feuille de

route efficace pour atteindre les objectifs fixés en cohérence avec l'ensemble des échelles territoriales pour le long terme.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

11/85 Programme d'actions 2012 du Projet Educatif Local

Le 23 Juin dernier, le Conseil Communal adoptait le Projet Educatif Local 2011-2016 à l'unanimité.

Afin d'assurer une mise en œuvre progressive et effective des actions prévues au titre du Projet Educatif Local, le Conseil Communal sera invité chaque année à adopter un programme d'actions annuel s'appuyant sur les objectifs définis par le PEL.

Le développement des actions nouvelles qui vous sont proposées seront financées chaque année par une enveloppe supplémentaire dégagée par la Ville de Lille au titre du Projet Educatif Global.

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir voter le programme d'actions 2012.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

11/88 Structure d'accueil Petite Enfance – Parc de la Filature – Règlement Intérieur modifié

La délibération 06/91 du 14 décembre 2006 a approuvé la proposition de projet de la création d'un multi – accueil au parc de la Filature.

La circulaire du 29 juin 2011 relative à l'application de la prestation de service unique imposant la tarification à l'heure et non plus au créneau afin de répondre au plus près des besoins des familles et visant l'optimisation du taux d'occupation des structures.

De plus, la Caisse d'Allocations Familiales impose le respect de cette circulaire d'emblée aux nouvelles structures laissant aux autres structures un temps d'adaptation de leur règlement aux nouvelles exigences.

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir approuver le Règlement Intérieur modifié.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE

11/89 Versement du solde à différentes associations Hellemmoises

Dans le cadre du Contrat Enfance entre la Caisse d'Allocations Familiales de Lille, la Ville de Lille et les Communes associées d'Hellemmes et de Lomme, il est proposé au titre de l'exercice 2011, d'autoriser le solde des subventions, versé à des associations.

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir autoriser le versement de ces acomptes.

La délibération est adoptée à l'UNANIMITE